Province de Québec
MRC d'Acton
Municipalité du Village de Roxton Falls

AVIS DE CONVOCATION SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Province de Québec
MRC d'Acton
Municipalité du Village de Roxton Falls

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Le 10 février 2020

Chers élus,

AVIS SPÉCIAL, vous est par les présentes donné par la soussignée, qu'une session extraordinaire du conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par M. Jean-Marie Laplante, maire et Mme Julie Gagné, directrice générale et secrétaire-trésorière, pour être tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville, située au 26, rue du Marché, le JEUDI 13 FÉVRIER 2020 À 18H30.

Le JEUDI 13 FÉVRIER 2020 à 18h30;

Il y sera pris en considération les sujets suivants :

1. Offre d'achat déposée par M. Serge Proulx et Mme Chantal Trudeau, pour le lot #5 507 089 situé dans le développement domiciliaire de la Municipalité de Roxton Falls (19 247.59$)
2. Période de questions
3. Levée de l'assemblée

DONNÉ à Roxton Falls ce 10e jour du mois de février 2020.

Julie Gagné, gma
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Je certifie avoir signifié l'avis de convocation relativement à la tenue d'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité du Village de Roxton Falls, prévue le 13 février 2020 à 18h30, à la salle du conseil située au 26, rue du Marché à Roxton Falls.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 10e jour du mois de février 2020.

Julie Gagné, gma
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE EXTRAODINAIRE DU 13 FÉVRIER 2020 À 18H30
Tenue à la salle du conseil municipal
au 26, rue du Marché à Roxton Falls

À laquelle sont présents

Le Maire : M. Jean-Marie Laplante
Les conseillers : M. Daniel Roy
M. Marcel Bonneau
Mme Lynda Cusson
Mme Mélanie Valois
Mme Marie-Eve Massé
Est absent : M. Michel Massé
Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire.
Est également présente: Julie Gagné, directrice générale et secrétaire-trésorière

39-02-2020 Offre d'achat déposée par Monsieur Serge Proulx et Madame Chantal Trudeau, pour le lot #5 507 089 situé dans le développement domiciliaire de la Municipalité de Roxton Falls

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Serge Proulx et Madame Chantal Trudeau déposent, en date du 4 février 2020, une offre d'achat pour le terrain portant le numéro de lot #5 507 089, faisant partie du développement domiciliaire appartenant à la Municipalité de Roxton Falls;

CONSIDÉRANT QUE le prix de ce terrain est fixé à 19 247.59$ (plus les taxes applicables) et qu'un acompte de 1 000$ est versé, le solde étant payable à la signature du contrat notarié;

CONSIDÉRANT QUE le document intitulé « Offre d'achat –Développement domiciliaire de Roxton Falls rue des Pins et rue des Lilas», signé en date du 4 février 2020 Monsieur Serge Proulx et Madame Chantal Trudeau, fait partie intégrante de la présente résolution comme si au long retranscrit;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marcel Bonneau
Secondé par Lynda Cusson
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre d'achat déposée Monsieur Serge Proulx et Madame Chantal Trudeau, pour le lot #5 507 089, au prix de 19 247.59$ plus les taxes applicables.

Que le maire, Monsieur Jean-Marie Laplante, ou en son absence, la mairesse suppléante, Madame Marie-Eve Massé et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Julie Gagné, ou en son absence, la secrétaire-trésorière adjointe, Madame Angèle Beauchemin, soient par la présente résolution autorisés à signer tous les documents nécessaires afin de donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée

Période de questions
Aucune personne n'assiste à la réunion.

40-02-2020 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Marcel Bonneau
Secondé par Daniel Roy
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 18h45.

Adoptée

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.

Jean-Marie Laplante Maire	Julie Gagné, gma Directrice générale et Secrétaire-trésorière